

Piliot

Nom : *Piliot*

Prénoms : *Julien* Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : *253*

Classe de mobilisation :

ETAT CIVIL.

Né le *9 Mars 1894*, à *Bozieu*, canton
de *S. Chamond*, département de *la Loire*, résidant
à *Bozieu*, canton de *S. Chamond*, département
de *la Loire*, profession de *cultivateur*
fils de *Jean Pierre* et de *Jeanne Charren* épouse de *Chamond*, domiciliés
à *Bozieu*, canton de *S. Chamond* département de *la Loire*
Marié à *Bozieu*

SIGNALEMENT.

Cheveux *noirs*, Yeux *bleus*,
Front *haut*, Nez *commune*,
Visage *commune*, Renseignements physiologiques
complémentaires :
Taille : *1 mètre 72* centimètres.
Taille rectifiée : *1 mètre* centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction : *3*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *253* de la liste du canton de *S. Chamond*
Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *1914*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

10^e RÉGIMENT DE CUIRASSIERS

Incorporé à compter du *3 septembre 1914*
arrivé au Corps le *3 septembre 1914*
Cuirassier de 2^e classe le *3 septembre 1914*

*Passé au 49^e Rég. d'Infanterie par
décret ministériel en date du 29 11
1914.
Rang de capitaine le 16 octobre 1914.
Promu au 99^e Rég. d'Infanterie
le 17 octobre 1914. Arrivé
au corps et soldat de 1^{re} classe le
dit jour
Passé au 67^e Rég. d'Infanterie le 3 mai 1915
parti le soir des combats de la journée
Capitaine le 20 mars 1916
Licencié militaire le 18 avril 1916
à l'ambulance 1376. (S. L.)
Rejoint la compagnie le
18 mai 1916.
Déféré le 10 mai 1916 à
l'armée de l'arrière (Lam.)
Classé le 18/6. Rég. du 67^e R.
dit jour.
Classé au 1^{er} de classe le 13 février
1916. (S. L. V. 334.)
Mort pour la France.*

DAMNATIONS.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

CAMPAGNES.
*En Allemagne du 8-9-1914
au 10-5-1916*

| ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : | DATE DE LA LIBÉRATION DU SERVICE MILITAIRE. | | |
|---|---|--------------------------|---|
| | la réserve de l'armée active. | l'armée territoriale. | la réserve de l'ar- mée territoriale. |
| 1 ^{re} dans l | du | au | |
| 2 ^e dans l | du | au | |
| Réserva. ... | | | |
| Supplémentaires | du | au | |
| Armées territoriales | | | |
| Supplémentaires | du | au | |
| Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. | du | au | |

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font
l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, ouïs, etc.)